

Service Aménagement Espace Public Strasbourg



A1364 Gestion de projet

CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
TOUR SEQUOÏA  
92055 LA DEFENSE CEDEX

Strasbourg, le

**Objet :** Examen au cas par cas de la passerelle de l'écluse A de la Petite France à  
Strasbourg.

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous demande de bien vouloir annuler la demande d'examen au cas  
par cas n°F-042-15-C-0066 concernant le projet cité en objet.

En effet, les études pour la création de la passerelle n'étant pas finalisées, les éléments  
contenus dans le dossier de demande d'examen au cas par cas sont incomplets.

Une nouvelle demande d'examen vous sera soumise ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression des mes sentiments les  
meilleurs.

Hervé ARON  
Adjoint au Chef de Service

Votre contact : Antoine BACH - Tél. 03 68 98 50 00 - Poste 80 827 - Fax 03 68 98 56 61  
Référence : F-042-15-C-0066